



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira

**Le Mercredi 15 novembre à 19h30
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

- 17 – 1 Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 28
septembre 2017**
- 17 – 2 Affectation des résultats 2016**
- 17 – 3 Décision modificative n°1**
- 17 – 4 Garantie d'emprunt société SOFILOGIS**
- 17 – 5 Attribution d'une subvention exceptionnelle au théâtre de
l'Echangeur**
- 17 – 6 Conseil d'administration de l'OPH de Bagnolet -
modification des représentants**
- 17 – 7 Autorisation donnée au Maire de signer la convention
PASS'SPORTS LOISIRS entre la Ville de Bagnolet et la
Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis**

- 17 – 8** **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) d'Est Ensemble**
- 17 – 9** **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) métropolitaine**
- 17 – 10** **Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre l'établissement public territorial Est Ensemble, la ville de Romainville et la ville de Bagnolet pour la passation d'un marché de fourniture et de maintenance pour un SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) commun pour les bibliothèques des membres du groupement de commandes**
- 17 – 11** **Avenant n°1 au marché d'assurance risques statutaires**
- 17 – 12** **Convention d'objectifs et de moyens en matière d'amélioration de la santé bucco-dentaire**
- 17 – 13** **Mise en œuvre des cessions et acquisitions concernant les opérations inscrites dans le périmètre du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) – Opération Franklin : Délibération approuvant la cession d'une emprise foncière de 1 320 m² à l'OPH de Bagnolet, le principe de désaffectation et déclassement ainsi que le dépôt de permis de construire**
- 17 – 14** **Autorisation donnée au Maire de signer la convention de financement pour la réalisation des travaux de rénovation et d'extension des locaux du SESSAD à Bagnolet et de déposer et signer un permis de construire pour ce projet**
- 17 – 15** **Adaptation des grilles tarifaires du stationnement payant sur voirie intégrant le Forfait Post Stationnement (FPS) suite à la réforme de la dépenalisation du stationnement**

Décisions du Maire :

- **N°2017/209 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « RUSTIK-PROD » et la Ville de Bagnolet pour un spectacle intitulé « La vigie du Pirate », le 24 juin 2017 au parc du Château de l'Etang. Le montant s'élève à 500€ (l'association n'étant pas assujettie à la TVA), inscrit au budget.**
- **N°2017/221 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « UCPA SPORT LOISIRS » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Les Coutures) pour l'organisation d'un stage multi activités à l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy du 24 au 28 juillet 2017 pour 7 jeunes de 9 à 11 ans, accompagnés d'un animateur. Le montant s'élève à 1 480€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/255 : Décision portant approbation d'une convention passée entre la société "SITCOM Nord Allier" et la Ville de Bagnolet pour l'élimination des déchets du centre de vacances « Le Château du Parc » à Yzeure. Le coût des prestations est basé sur un volume calculé à partir du nombre de conteneurs ou du nombre de sacs collectés sachant que le coût de collecte et de traitement est fixé à 0,0255€/litre pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, inscrit au budget.**
- **N°2017/256 : Décision portant approbation d'une convention passée entre le Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de la Base de Loisirs du Val de Seine et la Ville de Bagnolet pour l'occupation temporaire d'emplacements de tentes en camping sur la base de loisirs du 21 au 24 août 2017 pour 28 participants (enfants de 6 à 12 ans et encadrants). Le montant s'élève à 928,40€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/267 : Décision portant modification de l'article 4 de la décision 2012/124 portant modification de la régie de recettes du Centre Municipal de Santé de la Ville de Bagnolet. A compter du 1^{er} septembre 2017, l'encaissement des recettes se fera au moyen d'un logiciel de gestion comptable au nom d'Atlantide. Tous les autres articles de l'acte restent inchangés.**
- **N°2017/268 : Décision portant approbation d'une convention passée entre Madame Marianne EKAMBI et la Ville de Bagnolet pour l'occupation temporaire du Château du Parc à Yzeure du 2 au 3 septembre 2017 pour un montant de 376€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/276 : Décision portant approbation d'une participation de 20 agents communaux à une formation qui a pour objectif de sensibiliser aux livres artistiques pour la jeunesse et à leur médiation auprès des enfants de 0 à 5 ans, organisée par l'association « PEEKABOO » les 14, 16, 21 et 23 novembre 2017. Le montant s'élève à 3 075€ TTC, inscrit au budget.**

- N°2017/277 : Décision portant approbation d'un avenant à la convention approuvée par la décision 2016/365 (convention de prestation de service Conseil en Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences et en développement des ressources humaines portant sur l'« accompagnement méthodologique de la refonte de l'architecture du régime indemnitaire dans le cadre d'une démarche managériale des ressources humaines »). L'avenant porte sur une prestation complémentaire « La mise en œuvre et l'animation d'ateliers de travaux d'appropriation stratégique de l'entretien professionnel pour les managers », organisée par le CIG. Le montant s'élève à 14 400€ TTC, inscrit au budget.
- N°2017/278 : Décision portant approbation d'une participation d'un agent communal à une formation intitulée « La vidéo à la demande en médiathèque », organisée par l'association « Images en Bibliothèque » du 6 au 8 juin 2017. Le montant s'élève à 340€ TTC, inscrit au budget.
- N°2017/279 : Décision portant approbation d'un contrat de prêt à titre gratuit passé entre Monsieur Joe Neill, artiste Franco-Américain et la Ville de Bagnolet pour une exposition sur ses œuvres intitulée « rétrospective Joe Neill » au Château de l'Etang du 4 au 31 octobre 2017.
- N°2017/280 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'artiste Melissa Baker et la Ville de Bagnolet pour la présentation d'un spectacle à titre gratuit, intitulé « Ghost Dance » à la Médiathèque le jeudi 28 septembre 2017.
- N°2017/287 : Décision portant approbation du choix de la société PARISIGN pour le marché concernant les travaux de fourniture et pose de signalisation horizontale sur le domaine communal de la ville, sans minimum et avec un maximum annuel de 120 000€ HT par an, inscrit au budget.
- N°2017/290 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre le prestataire "ZAMORA PRODUCTIONS SARL" et la Ville de Bagnolet pour un spectacle intitulé « SAGES COMME DES SAUVAGES QUARTET » le jeudi 19 octobre 2017 à la salle des Malassis. Le montant s'élève à 1 582,50€ TTC, inscrit au budget.

Bagnolet, le 09 novembre 2017



Le Maire

Tony DI MARTINO